



Circulaire n°5158 du 18/02/2015

Grilles-horaires de référence des options de base groupées.
(ERRATUM)

Enseignement secondaire ordinaire organisé par Wallonie-Bruxelles
Enseignement. Année scolaire 2014-2015

Cette circulaire complète la circ. n° 4984 du 09/09/14

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné

libre
confessionnel

libre non
confessionnel)

Officiel subventionné

Niveaux : Sec (ord)

Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

Période de validité

A partir du 01/09/14

Du au

Documents à renvoyer

Oui

Date limite

Voir dates figurant dans
la circulaire

Mot-clé :

Grilles horaires/
Options de base groupées

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs d'établissement dispensant l'enseignement
secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection de ces établissements ;
- Aux membres du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques de l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- Aux directions des Hautes Ecoles organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- Aux directions des CPMS de Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- A la FAPEO ;
- Aux directions du CAF et du CTP ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Didier LETURCQ, Directeur général adjoint

Personnes de contact**Service ou Association :**

Nom et prénom	Téléphone	Email
GUISSET Catherine	02/690.80.32	catherine.guisset@cfwb.be
WOOS Bernadette	02/690.81.03	bernadette.woos@cfwb.be
WILEN Jean-Christophe	02/ 690.82.97	jean-christophe.wilen@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Bruxelles, le 02 février 2015

Objet : ERRATUM à la circulaire n°4984 du 09/09/14 relative aux grilles horaires des options de base groupées dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Madame la Préfète des Etudes, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet des Etudes, Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver dans le tableau ci-dessous la grille-horaire de l'option de base groupée n° 7404 – 3^{ème} degré TQ, secteur 7 intitulée « Agent/Agente en accueil et tourisme ». Une erreur s'était produite à l'impression de la circulaire n°4984 du 09/09/14 en ce qui concerne les intitulés de cours suivants : « Découverte et apprentissage en milieu professionnel », et « Activités d'intégration professionnelle ». **Il y a donc lieu de préciser : en 5^{ème}TQ, le cours « Découverte et apprentissage en milieu professionnel » comporte 4h/semaine. En 6^{ème} TQ, le cours « Activités d'intégration professionnelle » comporte 6h/semaine.**

DEGRE 3 **TECHNIQUE DE QUALIFICATION**
SECTEUR 7 **ECONOMIE**

GROUPE 74 TOURISME				
OPTION	7404	AGENT / AGENTE EN ACCUEIL ET TOURISME		
		CODE	5TQ	6TQ
*FORMATION GENERALE ORIENTEE		8812		
MATHEMATIQUE		3101	2	2
LANGUE MODERNE I		2090	4	4
LANGUE MODERNE II		2190	4	4
HISTOIRE DE L'ART		1655	1	2
GEOGRAPHIE TOURISTIQUE		1610	2	1
*FORMATION TECHNIQUE		8851		
BUREAUTIQUE		1082	2	2
ORGANISATION DES ENTREPRISES DE TOURISME		2471	6	4
TECHNIQUES D'ACCUEIL ET DE COMMUNICATION EN ENTREPRISE		4060	1	1
DECOUVERTE ET APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL		5213	4	
ACTIVITES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE		4175		6
TOTAL			26	26

Le Directeur général adjoint

Didier LETURCQ